



Argent prêté non remboursé au terme du contrat

Par **machou**, le **19/01/2009** à **11:10**

Bonjour,

Je vous écris car j'ai un problème. En 2000 j'accordais un prêt de 1500 euros sur 8 ans au MNR (mouvement national republicain) pour leur campagne électorale à un moment où j'en avais assez des promesses de nos grands partis politiques. J'ai reçu le contrat après plusieurs courriers de réclamation (déjà) et depuis, malgré toutes mes relances je n'ai plus de nouvelles puisqu'ils ne répondent pas aux courriers pourtant envoyés en recommandé pour certains. Et par téléphone, le comptable est souvent absent et ne rappelle pas!

Je ne sais plus comment faire et non seulement je suis en colère mais en plus je me sens abusé et je me dis qu'il y a peut-être plusieurs personnes dans le même cas. De quel droit gardent-ils notre argent, qui leur permet de ne même pas répondre au courrier qui leur est adressé alors qu'ils ont encaissé le chèque immédiatement après son envoi et que le parti s'est permis de tenir son Université d'été en 2005 dans un somptueux château de XII^e siècle avec banquet de clôture. Combien ça a dû coûter?

Je m'excuse mais j'aimerais tellement leur montrer que ce n'est pas parce que nous sommes de petites gens qu'ils ont le droit d'en profiter. Ils savent très bien que nous n'oseront pas engager des frais en justice. Faut-il faire une association pour essayer de regrouper toutes les personnes dans le même cas et comment les trouver? Aidez moi à trouver une solution car je ne sais même pas comment m'y prendre, à qui m'adresser. Merci beaucoup.